

CONCOURS EUROPEEN AU PALAIS DES CONGRES DE DIJON (France)

Les 25 – 26 – 27 & 28 octobre 2025



Concours Européen de Danse
CND 2025 **DIJON - FRANCE**

CONCOURS DE DANSE EUROPÉEN 2025

DIJON 25 – 26 -27 & 28 OCTOBRE 2025

Organisé par la C.N.D. DIJON-FRANCE

Les Concours Européens s'adressent aux candidats qui ont obtenu premier prix à l'unanimité ou avec les félicitations du jury au Concours National d'un pays partenaire. Le prix obtenu au Concours National du pays de résidence est celui qui sera pris en compte pour l'inscription au Concours Européen 2025.

CONCOURS EUROPÉEN NIVEAU AVANCE **OU SUPÉRIEUR**

- **Individuel**: âge minimum 8 ans - âge maximum 25 ans
- **Duo / Groupe**: âge minimum 8 ans - âge maximum 25 ans
- Tous les passages doivent se présenter en Avancé ou en Supérieur.
- Le concours s'adresse à tous les styles et toutes les catégories sauf pour Autres Styles, les catégories préparatoires 1 et 2 en individuels et en duos ne sont pas autorisées et sauf en Classique les Excellences et EAT.

CONCOURS EUROPÉEN PRÉ-PROFESSIONNEL

Individuel (uniquement)

- Styles et catégories obligatoires :
 - **Classique** (catégorie Excellence et EAT) Age minimum 15 ans - âge maximum: 25 ans au premier Janvier de l'année du concours
 - **Contemporain** (catégories 4 et EAT) Age minimum 16 ans - âge maximum: 25 ans au premier Janvier de l'année du concours

Conditions d'inscription

- Les professeurs et les élèves doivent être adhérents à la C.N.D. d'un des pays partenaires, et doivent avoir la carte d'adhésion de son pays de résidence et la convocation reçue du pays organisateur pour pouvoir entrer dans le théâtre et participer au concours.
- **L'inscription sera vérifiée avec le tableau des 1^{er} PRIX NATIONAUX envoyé par le siège National de votre pays.**
- **Les musiques des variations libres ne seront envoyées que par le siège National de votre pays.**
- **Les candidats qui changeront d'école entre le concours national de leur pays et le concours européen ne seront pas acceptés au concours européen.**

Frais d'inscription:

- Individuel : 35.00 € par personne
- Duo : 40.00 € (20 € par personne)
- Groupe : 15.00 € par participant au groupe

inscriptions en ligne uniquement sur le site Helloasso



inscriptions à partir du 14 JUIN et jusqu'à épuisement des places disponibles

paiement par carte bancaire

Déroulement des concours

CONCOURS EUROPEEN NIVEAU AVANCÉ OU SUPÉRIEUR

Pour les individuels, les duos et les groupes dans les styles classique, jazz, contemporain, hip-hop, claquettes, danse du monde, danse espagnole, caractère, fusion/autres styles (**dans les catégories ci-dessus précitées**):

- Présentation de la pièce du concours national qui a été décerné avec un 1^{er} prix à l'unanimité ou un 1^{er} prix avec félicitations du jury.
- Chaque candidat peut participer avec deux passages sur scène maximum.

CONCOURS EUROPEEN NIVEAU PRÉ-PROFESSIONNEL

Classique et Contemporain : présentation de la variation du concours national de leur pays qui a été décernée avec un 1^{er} prix à l'unanimité ou un 1^{er} prix avec félicitations du jury. les garçons et les filles seront jugés séparément.

Si au premier passage les candidats n'obtiennent pas une moyenne minimum de 16 ils ne pourront pas présenter la variation imposée.

Classique: présentation d'une deuxième variation imposée à apprendre sur vidéo

Cette variation imposée sera envoyée deux mois avant le concours aux candidats

Contemporain: présentation d'une deuxième variation imposée à apprendre sur vidéo

Cette variation imposée sera envoyée deux mois avant le concours aux candidats

REGLEMENT DU CONCOURS EUROPEEN 2025

§	ARTICLES
1.	CATEGORIES
2.	ADHESION
3.	CONDITIONS D'INSCRIPTION
4.	VARIATIONS
5.	DISQUALIFICATION ET PERTE DE POINTS
6.	TENUE OBLIGATOIRE
7.	COSTUMES ET ACCESSOIRES
8.	CHOREGRAPHIES
9.	PHOTOS ET VIDEOS
10.	NOTATION ET CLASSEMENT

1. CATEGORIE

1.1. DANSE CLASSIQUE – VARIATIONS IMPOSÉES

INDIVIDUELS FILLES

Sur demi-pointes		Sur pointes	
Préparatoire 1	de 08 à 10 ans	Elémentaire 2	de 11 à 13 ans
Préparatoire 2	de 09 à 11 ans	Moyen 2	de 12 à 15 ans
Elémentaire 1	de 11 à 13 ans	Supérieur 2	de 14 ans à 25 ans
Moyen 1	de 12 à 15 ans	Excellence	de 15 ans à 25 ans
Supérieur 1	de 14 ans à 25 ans	EAT	de 16 ans à 25 ans

INDIVIDUELS GARCONS

Préparatoire 1	de 08 à 10 ans
Préparatoire 2	de 09 à 11 ans
Elémentaire	de 11 à 13 ans
Moyen	de 12 à 15 ans
Supérieur	de 15 ans à 25 ans
Excellence	de 15 ans à 25 ans
EAT	de 16 ans à 25 ans

Pour la catégorie Excellence, les candidats ont la possibilité de choisir des variations de répertoire autres que celles de la clé USB de la C.N.D. à condition de l'avoir dansée dans son pays de domiciliation et d'avoir été sélectionnés pour le Concours Européen.

1. CATEGORIE

1.1. DANSE CLASSIQUE

DUOS VARIATION LIBRE

Préparatoire (sur ½ pointes)	de 8 à 11 ans	durée : de 1'00 à 1'30
Catégorie 1 (sur ½ pointes ou pointes au choix)	de 11 à 14 ans	durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 2 (sur ½ pointes ou pointes au choix)	de 13 à 17 ans	durée : de 1'30 à 2'30
Catégorie 3 (sur ½ pointes ou pointes au choix)	de 15 à 25 ans	durée : de 1'30 à 2'30
Catégorie EAT (formation DE ou formation danseur pour les 2 participants)	A partir de 16 ans	durée : de 1'30 à 2'30

« PAS DE 2 » DU REPERTOIRE (*adage seulement, sur pointes*) : inscriptions à partir de 15 ans fille et garçon - catégorie EAT, formation D.E. ou formation danseur à partir de 16 ans

GROUPES VARIATION LIBRE

Préparatoire (sur ½ pointes)	de 8 à 11 ans	durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 1 (sur ½ pointes ou pointes au choix)	de 11 à 14ans	durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 2 (sur ½ pointes ou pointes au choix)	de 13 à 17 ans	durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 3 (sur ½ pointes ou pointes au choix)	de 15 à 25 ans	durée : de 1'30 à 3'00
Pas de Catégorie EAT pour les groupes. Un titulaire EAT ou en formation ne peut pas danser dans un groupe.		

1. CATEGORIE

1.2. JAZZ-MODERN JAZZ / CONTEMPORAIN / HIPHOP / CARACTERE / DANSE ESPAGNOLE / DANSE DU MONDE /CLAQUETTES/ AUTRES STYLES

INDIVIDUELS

CATEGORIE	ÂGE	TEMPS	STYLE	TYPE VARIATION
Préparatoire 1J (sur la clé USB préparatoire A)	De 08 à 10 ans	1'00 mn	JAZZ/MODERN JAZZ	Variation imposée
Préparatoire 2J (sur la clé USB préparatoire B)	De 09 à 11 ans	1'00 mn	JAZZ/MODERN JAZZ	Variation imposée
Préparatoire 1C (sur la clé USB préparatoire C)	De 08 à 10 ans	1'00 mn	CONTEMPORAIN	Variation imposée
Préparatoire 2C (sur la clé USB préparatoire D)	De 09 à 11 ans	1'00 mn	CONTEMPORAIN	Variation imposée
Préparatoire	De 8 à 10 ans	1'00 mn	HIP HOP	Variation imposée
Préparatoire	De 8 à 10 ans	1'00 mn	CARACTERE - DANSE ESPAGNOLE – CLAQUETTES DANSE DU MONDE – AUTRES STYLES	Variation libre NON AUTORISE
Catégorie 1	De 11 à 13 ans	1'00 à 1'15	jAZZ/MODERN JAZZ - CONTEMPORAIN - HIP HOP	Variation imposée
			CARACTERE – DANSE ESPAGNOLE – CLAQUETTE – DANSE DU MONDE – AUTRES STYLES	Variation libre NON AUTORISE
Catégorie 2	De 12 à 15 ans	1'30 à 1'30	JAZZ/MODERN JAZZ – CONTEMPORAIN	Variation imposée
			HIP HOP - CARACTERE - DANSE ESPAGNOLE - CLAQUETTES - DANSE DU MONDE – AUTRES STYLES	Variation libre NON AUTORISE
Catégorie 3	De 15 à 17 ans	1'30 à 1'45	TOUS LES STYLES	Variation libre
Catégorie 4 Catégorie EAT	De 16 à 25 ans	1'30 à 2'00	TOUS LES STYLES	Variation libre

1. CATEGORIE

1.2. JAZZ/MODERN JAZZ - CONTEMPORAIN - HIP HOP - CARACTERE - DANSE ESPAGNOLE - CLAQUETTES - DANSE DU MONDE - AUTRES STYLES

DUOS VARIATION LIBRE

Préparatoire	de 8 à 11 ans	durée : de 1'00 à 1'30
Catégorie 1	de 11 à 14 ans	durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 2	de 13 à 17 ans	durée : de 1'30 à 2'30
Catégorie 3	de 15 à 25 ans	durée : de 1'30 à 2'30
Catégorie EAT (formation DE ou formation danseur pour les 2 participants obligatoirement)	De 16 à 25 ans	durée : de 1'30 à 2'30

GROUPES VARIATION LIBRE

Préparatoire	de 8 à 11 ans	durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 1	de 11 à 14 ans	durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 2	de 13 à 17 ans	durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 3	de 15 à 25 ans	durée : de 1'30 à 3'00
Pas de Catégorie EAT pour les groupes. Un titulaire EAT ou en formation ne peut pas danser dans un groupe.		

2. ADHESION

- L'adhésion à la C.N.D. est obligatoire pour le professeur et les élèves.
- L'adresse d'adhésion est celle de l'école de danse et pour les candidats libres celle de leur domicile.

3. INSCRIPTIONS

- Le candidat se présentant au **Concours Européen Avancé ou Supérieur** devra avoir 8 ans révolus au 1er janvier de l'année du Concours National et 25 ans maximum au 1er janvier de la même année.

Pour les groupes, chaque élève du groupe doit avoir l'âge minimum ou maximum de la catégorie au 1^{er} janvier de l'année du Concours National.

Le candidat se présentant au **Concours Européen Pré-Professionnel** (individuel uniquement)

- **Classique** (catégorie Excellence et EAT) Age minimum 15 ans - âge maximum: 25 ans au 1^{er} Janvier de l'année du concours
- **Contemporain** (catégories 4 et EAT) Age minimum 16 ans - âge maximum: 25 ans au 1^{er} Janvier de l'année du concours

Aucune dérogation d'âge ne sera acceptée.

- L'inscription au Concours Européen de la C.N.D. implique l'acceptation du présent Règlement sans condition sous peine d'exclusion et sans remboursement.

4. VARIATIONS

CONCOURS EUROPÉEN AVANCÉ OU SUPÉRIEUR

Les chorégraphies (individuel, duo ou groupe) et les participants (individuel, duo ou groupe) présentés au Concours National seront strictement les mêmes au Concours Européen sous peine de disqualification.

Un groupe peut être constitué de 3 à 15 élèves (musiciens compris s'ils sont sur scène).

Exemple : un danseur et un musicien sur scène doivent s'inscrire en duo.

En cas d'absence justifiée et sérieuse d'un membre dans un groupe ou duo entre les Concours Nationaux et le Concours Européen, **celui-ci ne sera pas remplacé et certificat médical exigé le jour du concours.**

CONCOURS EUROPÉEN PRÉ-PROFESSIONNEL

Les chorégraphies (individuel) présentées au Concours National seront strictement les mêmes au Concours Européen sous peine de disqualification.



Un candidat (AVANCÉ ou SUPÉRIEUR ou PRÉ-PROFESSIONNEL) n'aura droit qu'à deux passages physiques maximum sur scène au Concours Européen.

Dans toutes les catégories en Individuel, un candidat n'aura droit qu'à un seul passage dans le même style sauf en PRÉ-PROFESSIONNEL

5. DISQUALIFICATION ET PERTE DE POINTS

5.1 Motifs de disqualification du candidat :

- Non-respect du règlement
- Dépassement de la durée des variations (chronométrage à partir du début de la prestation et jusqu'à sa fin qu'elle soit dansée, chantée, récitée avec ou sans musique)
- Dépassement du nombre de candidats autorisé dans les groupes
- Manque de respect envers les membres du jury, observateurs et organisateurs et encadrants
- Candidats étant pris sous le coup de produits dopants ou d'alcool

5.2 Motifs pouvant entraîner une perte de points :

- Non-respect de la variation imposée
- Toute tenue ou coiffure non conforme aux tenues exigées
- Mauvais montage ou enregistrement musique

Chaque candidat individuel, duo ou groupe doit produire un enregistrement musical de très bonne qualité sur support numérique (non compressé). Les coupures doivent être faites à la fin d'une phrase musicale. Un mauvais montage ou enregistrement est susceptible de pénaliser les candidats.

6. TENUE OBLIGATOIRE

Tenue exigée pour les variations imposées en catégorie Individuel Classique :

- Fille : **Justaucorps** de couleur claire, éventuellement avec jupette uniquement courte, Collant clair
(interdit: justaucorps noir, marine, marron foncé, gris foncé; jupette voile style empire voir nuancier de la C.N.D. sur la clé USB)
- Garçon : **Collant gris ou blanc, tee-shirt** *(interdit: collant noir)* – Port de gaine obligatoire à partir de la catégorie Élémentaire
- *Coiffure pour les filles : Chignon*
- Répertoire : **Costume obligatoire**

Tenue exigée pour les variations imposées en catégorie Individuel Modern-Jazz/Contemporain /Hip Hop :

Shorty noir + haut de couleur vive ou claire et près du corps

Combi-short ou justaucorps de couleur vive ou claire *(interdit: couleur foncée)*

Coiffure : Cheveux attachés en queue basse ou tresse ou chignon **(pour toutes les variations imposées et tous les styles)**

Modern-Jazz : bottines et pédilles autorisées

Hip Hop : baskets propres

Contemporain : pieds nus **ou Chaussettes** (les pédilles sont autorisées)

☛ **Les candidats doivent se présenter en tenue de scène lors de la remise des prix.**

7. COSTUMES ET ACCESSOIRES

Les costumes et accessoires sont acceptés pour l'ensemble des styles présentés (sauf variations imposées - voir article 6)

Le temps de mise en place des accessoires sera comptabilisé dans la durée de la prestation et la mise en place effectuée par les candidats eux-mêmes.

Les décors ne sont pas acceptés.

Les accessoires encombrants, toxiques ou non conformes aux règles élémentaires et normes de sécurité sont exclus.

Tous produits de type talc, paillettes, poudre ou produits assimilés ainsi que fumigène et carboglace sont interdits (peuvent gêner les candidats suivants sur le plateau) et entraînent une disqualification.

8. CHOREGRAPHIES

Les chorégraphies des **variations imposées** sont exclusivement réservées aux concours des C.N.D.. Il est interdit de se servir de ces variations dans d'autres concours.

Les Présidents qui assistent à la présentation de l'une de ces variations lors d'un concours extérieur à la C.N.D. sont tenus de signaler aux organisateurs et au jury l'illégalité de la situation.

L'utilisation de tout ou partie d'une variation dans un spectacle par un professeur membre de la C.N.D. devra être soumise à la Commission des Concours et au siège National de la C.N.D. France par demande écrite.

Pour toutes les **variations non imposées** dont les variations du répertoire, il faut impérativement indiquer le chorégraphe et la version choisie en joignant l'autorisation du chorégraphe ou de ses ayants droits si nécessaire (joindre copie de la demande également et surtout en cas de non-réponse).

Il est formellement interdit de mélanger des versions différentes.

Le(s) candidat(s) ou son représentant légal, sera tenu pour responsable de tout préjudice direct ou indirect du fait de l'utilisation d'une chorégraphie sans l'autorisation du chorégraphe ou de ses ayants droits.

9. PHOTOS ET VIDEOS

Les prises de vues, vidéos et photos sont strictement interdites.

Seules les personnes ou entreprises accréditées par la C.N.D. sont autorisées.

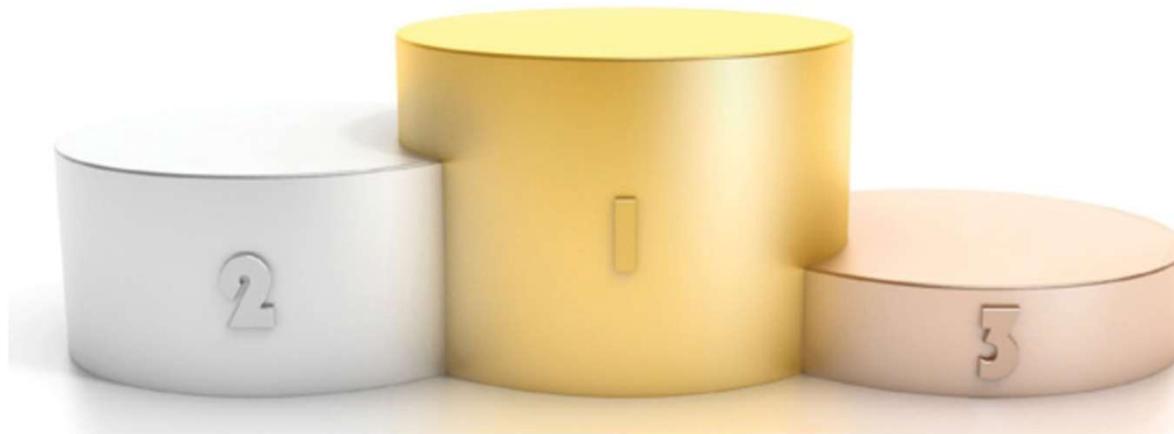
Toute personne n'ayant pas l'accréditation sera exclue de la salle et susceptible d'être poursuivie en justice.

Les concurrents n'ont aucun droit sur les prises de vues, télévision, vidéos, photos ou autres effectuées durant le Concours Européen et sa préparation.

Les décisions du jury sont incontestables et sans appel

Prix décernés au Concours Européen Avancé ou Supérieur:

- Une note sur 20 points sera attribuée à chaque candidat individuel, duo et groupe.
- Les 3 lauréats arrivés en tête du podium dans chaque discipline et catégorie seront récompensés.
- Pour chaque catégorie et discipline, **il n'y aura qu'un seul 1^{er} Prix, 2^{ème} Prix et 3^{ème} Prix attribués, sauf ex aequo.**



10. NOTATION ET CLASSEMENT

Prix décernés au Concours Européen Pré-Professionnel

- Une note sur 20 points sera attribuée à chaque candidat individuel.
- Les 3 lauréats arrivés en tête du podium dans chaque discipline et catégorie seront récompensés avec des bourses d'études.
- Pour chaque catégorie et discipline, **il n'y aura qu'un seul 1^{er} Prix, 2^{ème} Prix et 3^{ème} Prix attribués, sauf ex aequo .**

